

Votants : 94

Convocation du Conseil de Communauté :
le 15 mars 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 mars 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 mars 2013

RESSOURCES HUMAINES- SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISATIONS SYNDICALES REPRESENTATIVES DES AGENTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT - AVENANT

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOUR, Gilbert GOLAZ, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Georges BERDOLET, Patrick BERNACCHI, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Christian GRELIER, Emmanuel GROLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Luc CLISSON à Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER à Christian BREMAUD, Nicole DAVID à Olivier MARIE, Gérard GIBAUT à Gilbert GOLAZ, Pilar BAUDIN à Pascal DUFORESTEL, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Jacques BROSSARD, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Annie COUTUREAU à Jean-Louis SIMON, Patrick DELAUNAY à Annick DEFAYE, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD à Christiane PINEAU, Jacqueline LEFEBVRE à Rose-Marie NIETO, Aurélien MANSART à Jacques TAPIN, Franck MICHEL à Denis THOMMEROT, Delphine PAGE à Chantal BARRE, Alain PIVETEAU à Christophe POIRIER, Jean-Claude SUREAU à Gérard ZABATTA

Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Maryvonne ARDOUIN, Jérôme BALOGE, Blanche BAMANA, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Jean-Luc CLISSON, Jean-Michel TEXIER, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Patrick DELAUNAY, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Anne LABBE, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Franck MICHEL, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Jean-Claude SUREAU

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 25 MARS 2013

RESSOURCES HUMAINES – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISATIONS SYNDICALES REPRESENTATIVES DES AGENTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT - AVENANT

Monsieur **Jacques BROSSARD**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Par délibération du 23 janvier 2006, le Conseil Communautaire s'était prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention de fonctionnement aux organisations syndicales représentatives des agents de la Communauté d'Agglomération de Niort dans l'attente de pouvoir leur attribuer des locaux en conformité avec les dispositions du décret 85-397 du 3-04-1985 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale.

Le conseil de communauté du 23 janvier 2012 avait décidé la revalorisation, pour l'année 2012, du montant de la subvention à hauteur d'un doublement de l'indice des prix à la consommation hors tabac (novembre) et la revalorisation pour 2013 et jusqu'à la finalisation du site Marcel Pagnol, à hauteur de l'indice des prix à la consommation hors tabac (novembre).

Il convient donc de proposer la prise en compte de cette régularisation avec effet 2012 par :

- la régularisation, pour l'année 2012, le montant de la subvention à hauteur d'un doublement de l'indice des prix à la consommation hors tabac (novembre), soit pour l'ensemble des organisations syndicales un montant égal à 66,96 €.
- La revalorisation du montant ensuite pour 2013 et jusqu'à la finalisation du site Marcel Pagnol, à hauteur de l'indice des prix à la consommation hors tabac (novembre) ou la somme accordée l'année précédente si l'augmentation de l'indice est plus faible.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Accepter le principe de cette revalorisation (le montant global de la subvention fixé pour l'ensemble des organisations syndicales bénéficiaires est fixé dans l'avenant ci-joint),
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant avec les organisations syndicales représentatives.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 94
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130325-c16-03-2013-DE
Date de télétransmission : 02/04/2013
Date de réception préfecture : 02/04/2013

Jacques BROSSARD

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130325-c16-03-2013-DE
Date de télétransmission : 02/04/2013
Date de réception préfecture : 02/04/2013